

INSCRIPTION DES ÉCOLES 2024-2025

Projet ex3

Le Projet ex3 a pour objectif d'augmenter les opportunités d'activités de plein air et permettre des expériences positives et significatives aux élèves, en offrant un soutien aux intervenant(e)s scolaires.

Il vise à développer l'autonomie et les compétences des intervenant(e)s scolaires dans une optique d'amélioration continue de leur pratique du plein air.

Le Projet ex3 se développe dans tout le Québec et il est coordonné dans notre région par l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



**Pour plus d'informations,
contacter :**

Cindy Rolland
Conseillère en loisir
Unité régionale loisir et sport
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
418-388-2121 poste 111
cindy.rolland@urlsgim.com



**Nouvelle inscription
Cliquez ici!**



**Vous faites déjà parti de notre équipe
d'intervenant(e)s ex3, juste confirmer
au courriel ci-haut**



**Inscription avant le
14 septembre 2024**

Les activités de plein air admissibles :

Le Projet ex3 souhaite soutenir les jeunes des niveaux primaire, secondaire et collégial quelles que soient leurs capacités physiques, mentales ou financières en réduisant les freins à leur pratique.

Toutes les activités réalisées dans un rapport dynamique et harmonieux avec la nature sont admissibles. Elles doivent être non-motorisées et sans prélèvement.



Les prérequis pour inscrire votre établissement :

- * Avoir un intérêt à offrir des activités de plein air en parascolaire ou dans le cursus scolaire
- * Avoir l'autorisation de la direction de votre établissement
- * Participer aux rencontres régionales du Projet ex3 (4 par année via Teams)
- * Participer aux formations et aux activités du Projet ex3 selon vos intérêts

Les services offerts :

- * Soutien logistique, accompagnement et développement de vos projets
- * Soutien financier pour la réalisation de vos activités
- * Partage et échange via la communauté de pratique du Projet ex3
- * Accès à la documentation du Projet ex3 et de nos partenaires :
 - o Outils et fiches techniques
 - o Plan de gestion des risques
 - o Guide de références
- * Formations pour les intervenant(e)s :
 - o Encadrement-perfectionnement
 - o Premiers soins-sécurité
- * Et plus encore...

